

À L'ÉCOLE

L'ÉCOLE
POUR TOUS

L'école est une des rares causes capable de faire descendre plus d'un million de personnes dans la rue pour manifester ; et cela qu'il fasse beau (juin 1984 pour la défense de l'école privée) ou qu'il fasse froid (janvier 1994, pour la défense de l'école laïque).

Les Français sont en effet très attachés aux principes qui ont fondé l'organisation de l'école. La Révolution de 1789, Napoléon, la III^e République ont posé et mis en œuvre ces principes.

À la Révolution, on doit le principe d'une **instruction commune à tous les citoyens** qui inclut l'enseignement des sciences et l'éducation citoyenne, la division du système éducatif en trois niveaux (primaire, secondaire et supérieur).

C'est Napoléon qui a décidé que l'État aurait le monopole de l'enseignement et qui a donné sa structure militaire, hiérarchisée et centralisée au système éducatif français.

La III^e République avec les lois Jules Ferry (1881-1882) a rendu l'école primaire **laïque, gratuite et obligatoire**.

Aujourd'hui, l'école est obligatoire jusqu'à 16 ans ; elle est gratuite de la maternelle à l'université (les droits universitaires étant très peu élevés) ; c'est un service public qui comprend des écoles publiques et des écoles privées sous contrat avec l'État ; elle est laïque, c'est-à-dire qu'elle garantit le respect des opinions et des croyances et en interdit toute manifestation à l'intérieur de l'école, lieu neutre par définition.

Pour les Français, l'école doit permettre d'abord de trouver un travail ; mais son rôle est aussi de donner une culture générale, de



*Une écolière à la porte d'entrée de son école.
L'école est obligatoire jusqu'à 16 ans.*

favoriser la réduction des inégalités dans la société, de former la réflexion et l'esprit critique.

Le système éducatif français est un système extrêmement centralisé. Les programmes, les diplômes sont nationaux. L'Éducation nationale représente le cinquième du budget de l'État ; ses fonctionnaires (900 000) forment le corps le plus important ; et les élèves constituent à peu près le quart de la population.

A C T I V I T É S

1 Quelles sont les caractéristiques de la centralisation du système éducatif français ? Et dans votre pays, le système éducatif est-il centralisé ? Faites la comparaison entre les deux systèmes.

2 Quels sont pour les Français les objectifs de l'école ? Comment interprétez-vous cette hiérarchie ? Que doit-elle à l'histoire et que doit-elle au présent ?

3 Environ 20 % des élèves vont dans une école privée. La plupart des écoles privées sont d'origine religieuse tandis que l'école publique est laïque. Elles sont surtout fréquentées par les enfants de chefs d'entreprise, d'agriculteurs, de cadres et de commerçants. Une majorité d'écoles privées se trouvent en Bretagne.

Qu'est-ce que les manifestations en faveur du public ou du privé révèlent de la perception qu'ont les Français de leur système éducatif ?

Dans votre pays, quels sont les rapports entre l'école publique et l'école privée ?

4 Vos souvenirs de la rentrée des classes. Racontez une rentrée particulièrement heureuse ou triste.

L'ORGANISATION DES ÉTUDES

Le système éducatif se compose de trois degrés qui scolarisent environ 14 millions d'élèves ; 6,4 millions au premier degré, 5,5 millions au second degré et 2,2 millions d'étudiants dans le supérieur.

- **Le premier degré** se compose de l'école maternelle qui n'est pas obligatoire (de 2 à 5 ans) et de l'école primaire obligatoire à partir de six ans, dont le rôle est d'apprendre à lire, écrire et compter à tous les enfants.

- **Le second degré** distingue l'enseignement général et l'enseignement professionnel, le premier cycle (de la sixième à la troisième) et le second cycle (de la seconde à la terminale) :

- le **premier cycle** conduit au brevet des collèges pour l'enseignement général, au CAP (certificat d'aptitude professionnelle) ou au BEP (brevet d'études professionnelles) pour l'enseignement professionnel court ;

- le **second cycle** mène au baccalauréat général, au baccalauréat professionnel ou au brevet de technicien. 65 % des élèves arrivent au niveau du bac et 75 % environ le réussissent.

« Passe ton bac d'abord ! », ce titre de film reste dans son ensemble le mot d'ordre de la société française : en juin de chaque année, c'est toute la société française qui passe le bac.

- **L'enseignement supérieur** comprend les universités et les grandes écoles :

- l'accès à l'**université** est automatique avec le baccalauréat ; pour accéder aux grandes écoles, il faut passer un concours d'entrée très difficile ;

- les **grandes écoles** sont les plus recherchées parce qu'elles forment les cadres supérieurs de l'État et de l'économie. Tous les grands secteurs d'activités ont leur école : l'administration de l'État, l'ENA (École nationale d'administration) ; les finances, HEC (École des hautes études commerciales) ; l'élite scientifique, l'École polytechnique ; l'éducation, les Écoles normales supérieures ; les travaux publics, l'École nationale des ponts et chaussées ; l'industrie, l'École des mines ; l'agriculture, l'Institut national d'agronomie...

Le coût total de la scolarité est estimé à 76 000 € par enfant : l'État finance 65 %, les communes ou régions 20 %, les parents 7 %, les entreprises 6 %.

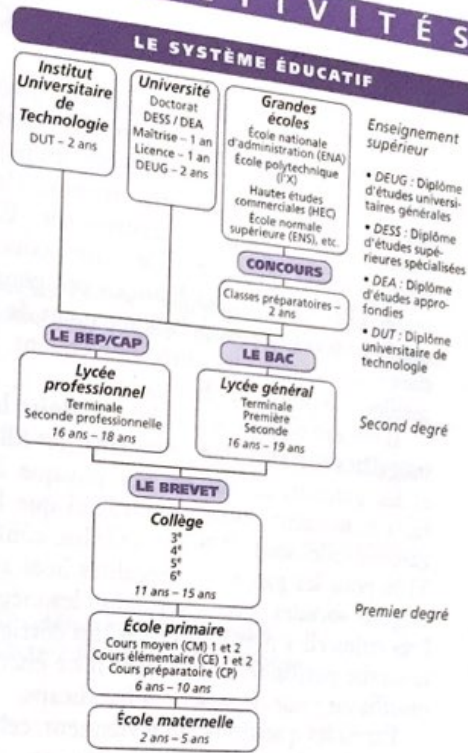


Des candidats au baccalauréat apprennent leurs résultats.

ACTIVITÉS

1 Expliquez les termes et les sigles suivants.

- Le collège : _____
- Le lycée : _____
- Le bac : _____
- Le DEUG : _____
- La licence : _____
- L'UT : _____
- Les grandes écoles : _____



2 Les études françaises s'organisent autour de trois niveaux. Quels sont ces niveaux ? Quelles sont les distinctions à l'intérieur de chaque niveau ?

3 Les diplômes sont d'une grande importance dans le système éducatif français. Quels sont les principaux diplômes qui sont offerts aux élèves et étudiants français ?

4 Le baccalauréat est un véritable événement national. Essayez d'en trouver les raisons. Quelle importance accorde-t-on, dans votre pays, à l'examen de fin d'études secondaires ?

5 Comparez les coûts de la scolarité dans votre pays et les coûts de la scolarité en France. Quelles conclusions en tirez-vous pour le système éducatif français ?

UN DÉBAT PERMANENT

Depuis Mai 1968, les Français n'en finissent pas de dire du mal de leur système éducatif. Ils lui demandent de s'adapter en permanence aux souhaits des jeunes, des parents, aux besoins des entreprises. En effet, pendant les années de crise économique (1973-1999), les Français ont pensé que l'école, la formation, l'allongement de la durée des études, les diplômés étaient la meilleure réponse au chômage.

Il revient d'abord à l'école de **réduire les inégalités sociales** : inégalités entre les filles et les garçons, ce qui est fait puisque les filles réussissent mieux aujourd'hui que les garçons (elles sont 37 % à avoir le bac contre 31 % pour les garçons) ; inégalités liées aux origines sociales : l'école reproduit les inégalités culturelles plutôt qu'elle ne les corrige ; le mérite personnel d'un enfant reste encore insuffisant pour dépasser ses handicaps.

Parmi les questions qui reviennent, celles des **rythmes scolaires** : on dénonce les vacances trop longues, les journées de classe trop occupées, l'insuffisance des activités sportives ou artistiques...



Manifestation pour l'école publique.

Moderniser ou conserver, les Français se divisent, réclament les classiques et Internet, la discipline et l'autonomie, l'accès pour tous à l'université après le baccalauréat et la sélection, bref, tout et son contraire. Tous ont une idée précise sur ce qu'il faut faire. Tout intellectuel se doit d'écrire un essai sur l'éducation et sa réforme, et chaque ministre publie pendant qu'il est en fonction – ou après – un essai sur ce qu'il faudrait faire ou sur ce qu'il aurait fallu faire... Ah ! qu'il est difficile d'être ministre de l'Éducation nationale !...



Manifestation de lycéennes et de lycéens.

ACTIVITÉS

1 Qu'est-ce que les Français attendent de leur système éducatif ?

2 Quels sont en France les thèmes dominants du débat sur l'école ? Qui participe au débat ? Est-ce qu'il y a un débat similaire sur l'école dans votre pays ? Si oui, quels en sont les thèmes ?

3 L'égalité des chances est un principe fondamental du système éducatif français. Pensez-vous que ce principe soit complètement respecté ? Justifiez votre réponse.

4 Comment caractériseriez-vous l'organisation du temps scolaire en France ? Comparez-le avec celui de votre pays.

5 Moderniser l'école ou conserver les traditions : selon vous, que faut-il faire ? Expliquez votre position.
